

LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES EN 2014

La qualité de l'AIR dans les Hautes-Pyrénées

L'AIR sous surveillance

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL



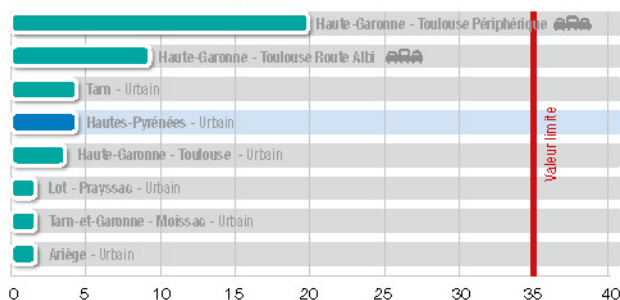
- **Lourdes** : une station en air ambiant dit «de fond» à proximité du groupe scolaire Lapacca et une station près du trafic routier, avenue du Paradis.
- **Tarbes** : suivi des particules en suspension, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, des métaux lourds, du dioxyde de soufre, de l'ozone et du benzène.
- **Beye-de-Jumet** : suivi des niveaux d'empoussièrément à proximité d'industries.

Les niveaux de pollution de l'AIR relevés dans les Hautes-Pyrénées en 2014

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

• Particules en suspension < 10 microns **PM10**

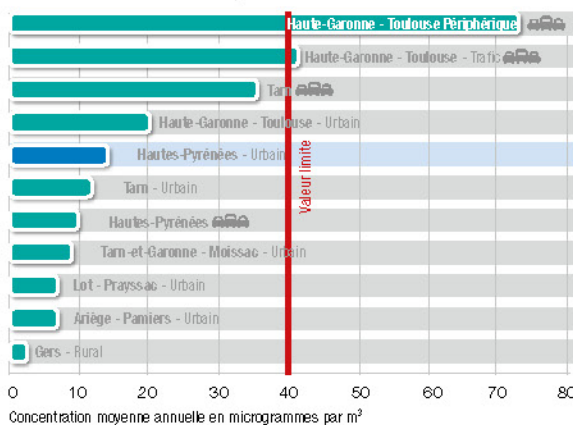
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Nombre de concentrations journalières supérieures à 50 microgrammes par m³

• Dioxyde d'azote **NO2**

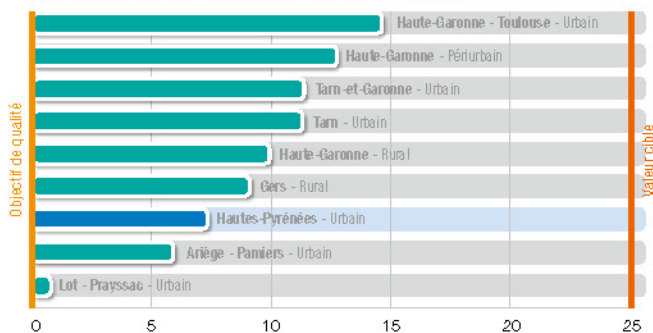
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Concentration moyenne annuelle en microgrammes par m³

• Ozone **O3**

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par m³ en moyenne sur 8 heures

La réglementation est respectée en 2014 à Lourdes et à Tarbes pour les particules, le dioxyde d'azote, le benzo(a)pyrène, le monoxyde de carbone et le dioxyde de soufre.

Pour les particules en suspension PM10, la réglementation est respectée. On enregistre des niveaux annuels légèrement plus élevés à Tarbes en fond urbain qu'à Toulouse.

Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'est pas respecté en 2014 dans le département comme dans toute la région.

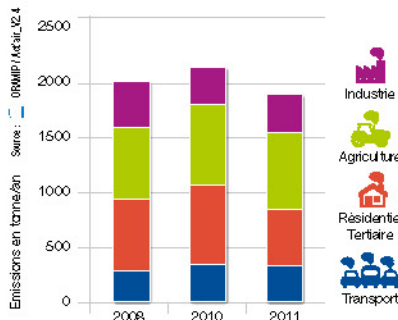
• Réglementation : situation du département

	Particules PM10	Particules PM2.5	Dioxyde d'azote NO2	Ozone O3	Benzo(a)Pyrène BaP	Monoxyde de carbone CO	Dioxyde de soufre SO2
Tarbes urbain	Respecté	Respecté	Respecté	Non respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Lourdes urbain	Respecté	Respecté	Respecté	Non respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Lourdes trafic	Respecté	Respecté	Respecté	Non respecté	Respecté	Respecté	Respecté

inventAIRe

PM10

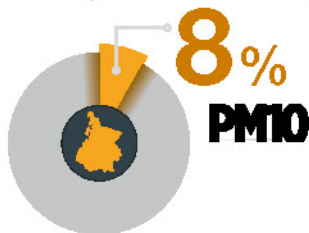
• Évolution des émissions de particules PM10



• Émissions en kg/habitant



• Part du département dans la région

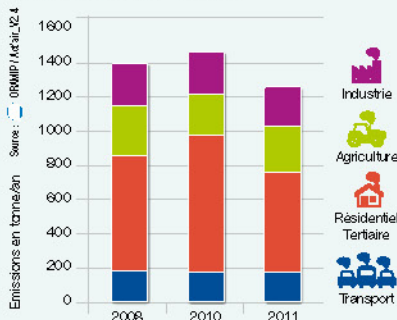


Les Hautes-Pyrénées représentent 8% des émissions de particules PM10 de la région.

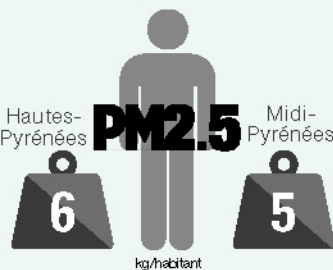
Le **secteur agricole** est le secteur le plus émetteur de particules en suspension (35% en 2011). Les dispositifs de chauffage arrivent en 2^{ème} position (31% en 2011).

PM2.5

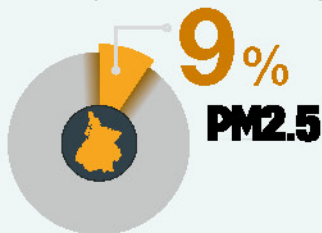
• Évolution des émissions de particules PM2,5



• Émissions en kg/habitant



• Part du département dans la région

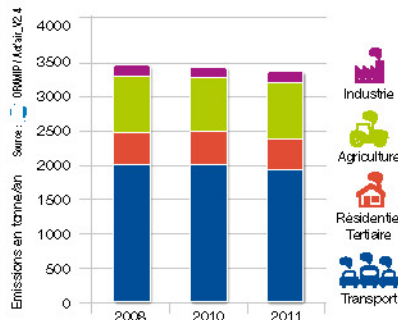


Les Hautes-Pyrénées représentent 9% des émissions de particules PM2.5 de la région.

Les dispositifs de chauffage **résidentiel/tertiaire** sont la première source de particules fines (45% en 2011).

NOx

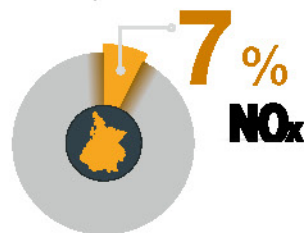
• Évolution des émissions d'oxydes d'azote



• Émissions en kg/habitant



• Part du département dans la région



Les Hautes-Pyrénées représentent 7% des émissions d'oxydes d'azote de la région.

Les **transports** sont le secteur le plus émetteur d'oxydes d'azote (58% en 2011). Le renouvellement du **parc de véhicules roulants moins polluants** engendre la baisse des émissions d'oxydes d'azote sur le département entre 2008 et 2011.

• Chiffres Clés

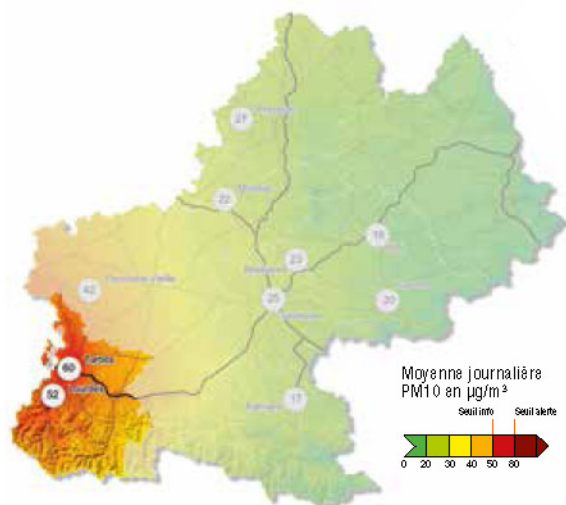
58% des émissions d'oxydes d'azote proviennent du secteur du transport.

1,4% de baisse entre 2008 et 2011 des kilomètres parcourus sur les principaux axes de circulation des Hautes-Pyrénées.

Les niveaux de pollution de l'air relevés dans les Hautes-Pyrénées en 2014

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **Épisode de pollution de l'air par les particules PM10 pour la journée du 23 novembre 2014**



Ci-dessus la carte du 23 novembre 2014. Au cours de cette journée, les concentrations en particules en suspension PM10 ont été élevées. Comme cela a pu être mis en évidence au niveau national, cet épisode de pollution de l'air par les particules PM10 est notamment la conséquence des émissions de polluants issus des dispositifs de chauffage au bois qui se sont accumulées dans l'air du fait des conditions météorologiques : temps froid et vent faible.

Dix épisodes de pollution de l'air par les particules en suspension ont été enregistrés en 2014 pour le département des Hautes-Pyrénées : les 10 et 11 janvier, les 16, 17 et 18 mars 2014 (épisode national de pollution de l'air), puis les 23, 24 et 25 novembre et le 24 décembre.

Recevoir les infos en cas d'épisode de pollution de l'air : http://bit.ly/alerte_jeminscris

Perspectives 2015

- **Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air** pour décliner localement l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Étudier avec la Ville de Lourdes la possibilité de **réaménager le dispositif de suivi à proximité du trafic routier** dans l'objectif d'améliorer les connaissances, suite à la mise en place en 2013 d'un analyseur de particules fines en suspension inférieures à 2,5 microns dans la station Paradis.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Réaliser plusieurs campagnes de mesures du dioxyde d'azote en 2015-2016 pour **cartographier la répartition de ce polluant dans la ville**.

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

- Accompagner la Ville de Tarbes dans la **diffusion des informations du pollinarium sentinelle notamment via un bulletin «alerte pollens»** en lien avec l'Agence Régionale de Santé et la signature d'une convention multi-partenaire.

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

- **Analyser et comprendre la composition des particules à Lourdes**. Les données seront mises en parallèle avec des relevés effectués en zone rurale (Gers) et urbaine (agglomération toulousaine).

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

La presse en parle...



© La Dépêche 2013



Dans son édition de nov-déc. 2014, L'AGGLO - le magazine du Grand Tarbes - a retracé les enjeux de la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire.